

## Analyse des points saillants du budget de 2010 ayant un rapport avec la recherche en santé

### *Prologue*

Recherche Canada a examiné le budget de 2010, *Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*, la deuxième phase du Plan d'action économique du gouvernement Harper. Dans ce budget, le gouvernement prétend que la croissance économique du Canada a repris. Toutefois, le rétablissement à l'échelle de la planète demeure fragile. Le budget de 2010, tout en étant dominé par une politique de restriction, reconnaît la nécessité d'une intervention gouvernementale continue dans certains domaines clés. Il s'agit essentiellement d'un budget en deux volets, prévoyant des milliards de dollars en dépenses au titre de mesures de stimulation énergiques, tout en préparant les Canadiens à la période d'austérité qui les attend.

Dans une période de restriction budgétaire où le gouvernement donne l'exemple en réduisant les salaires et les avantages dans le secteur public, le message est clair : tous les Canadiens et les secteurs devront se préparer à endurer le mal qu'aura causé la pire récession économique mondiale depuis les années 1930. Le budget de 2010 contient plusieurs mesures qui appuient l'innovation et la commercialisation dans le domaine de la santé, mais Recherche Canada demeure inquiète du fait que le gouvernement n'est pas allé assez loin pour redresser un déséquilibre dans le système actuel des investissements dans la recherche en santé, ce qui compromet la capacité du Canada d'entreprendre la recherche fondamentale menant aux innovations qui lui donneront un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale caractérisée par le changement rapide.

Pendant les prochains mois, il sera essentiel d'amorcer, dans le milieu de la recherche en santé, le changement de paradigme qui tiendra compte de cette nouvelle réalité financière. **Au cours des six prochains mois, Recherche Canada tiendra plusieurs tables rondes régionales avec ses membres dans le but de créer avec eux un nouveau programme de promotion évocateur bâti sur de nouvelles assises et adapté à ce nouveau milieu de restrictions budgétaires.**

Le plan budgétaire vise trois grands objectifs :

1. Confirmer l'attribution de 19 milliards de dollars en nouvelles dépenses fédérales pour les mesures de stimulation de la deuxième année du *Plan d'action économique du Canada*.
2. Investir dans un nombre restreint de nouvelles initiatives ciblées afin de favoriser l'emploi et la croissance dans l'économie de demain, de renforcer l'innovation canadienne et de faire du Canada un pays de choix pour les nouveaux investissements des entreprises.

3. Énoncer un plan pour que le Canada retrouve l'équilibre budgétaire à moyen terme et avant tout autre pays du Groupe des Sept (G7).

### ***Recherche, innovation et commercialisation***

Les annonces suivantes présentent un intérêt particulier pour les membres de Recherche Canada :

#### **Examen de l'aide fédérale pour la recherche et le développement**

Le budget de 2010 promet que le gouvernement fédéral effectuera un examen approfondi de toute l'aide qu'il accorde à la recherche et au développement afin d'améliorer sa contribution à l'innovation et aux possibilités économiques offertes aux entreprises. Les résultats de cet examen orienteront les décisions à venir au sujet de l'aide fédérale à la R-D. Le gouvernement élabore actuellement le cadre de référence de l'examen.

*Commentaire : Recherche Canada appuie cet examen qui créera un cadre pouvant accroître notre compétitivité et montrer à la communauté internationale que le Canada mise sur l'innovation. L'organisation travaillera avec le gouvernement en établissant un programme complet de contacts (lobbying direct) avec des ministres, ministres adjoints, porte-paroles de l'opposition, sénateurs et hauts fonctionnaires clés pour s'assurer que ce cadre répond aux besoins du secteur de la recherche en santé et, en fin de compte, sert les intérêts des Canadiens.*

#### **Recherche en santé (brevetable et ciblée)**

- Les conseils subventionnaires ont vu leurs budgets actuels croître de 32 millions de dollars. Les IRSC ont obtenu la hausse la plus importante, soit 16 millions de dollars, alors que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie a reçu 13 millions de dollars de plus, et le Conseil de recherches en sciences humaines, 3 millions de dollars de plus.
- Le Programme des coûts indirects de la recherche a bénéficié d'une hausse de 8 millions de dollars par année.
- Le budget de Génome Canada a augmenté de 75 millions de dollars.
- Les IRSC recevront 10 millions de dollars de plus à même une enveloppe de 48 millions de dollars à dépenser sur deux ans pour la recherche et le développement visant les isotopes médicaux et leurs applications.
- La Fondation Rick Hansen recevra 9 millions de dollars sur deux ans pour la recherche sur les lésions médullaires.
- Santé Canada recevra 3 millions de dollars sur deux ans pour optimiser l'utilisation d'isotopes médicaux dans le système de santé.

*Commentaire : De nombreux éléments démontrent que le système est déséquilibré depuis que le gouvernement fédéral a fait des investissements majeurs dans le renouvellement et l'expansion de l'infrastructure de recherche en santé, de même que*

*dans des programmes voués au recrutement et au maintien en poste de brillants et prolifiques chercheurs. Plus précisément, les conseils subventionnaires, qui appuient les activités de recherche de nos scientifiques, n'ont pas bénéficié d'investissements proportionnels. Les conseils subventionnaires peuvent témoigner d'une augmentation du nombre absolu de demandes présentées. On compte d'ailleurs toujours plus de demandes cotées excellentes ou remarquables à l'issue d'un rigoureux processus d'examen par les pairs, mais qui ne réussissent pas à se qualifier pour du financement. Ce manque de fonds a atteint des proportions importantes dernièrement et compromet notre capacité de garder au Canada les scientifiques les meilleurs et les plus brillants.*

*En vue de tirer profit des résultats des investissements fédéraux dans le financement de la recherche, l'infrastructure de recherche et le personnel scientifique, Recherche Canada avait recommandé, dans le mémoire qu'il avait soumis au Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances à l'automne 2009, **que le gouvernement fédéral augmente le financement de base des trois conseils subventionnaires, et qu'au cours des cinq prochaines années, le financement de base des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) soit équivalent à 1 % de toutes les dépenses engagées dans le domaine de la santé au Canada.***

*Lors d'un récent sondage d'opinion publique commandé par Recherche Canada et cinq organisations nationales du secteur de la santé et mené par Angus Reid Public Opinion (janvier 2010), une majorité de Canadiens étaient d'avis qu'un peu plus de 20 cents de chaque dollar dépensé pour les soins de santé au Canada devraient être consacrés à la recherche médicale et en santé, ce qui est très loin de ce qu'on dépense actuellement pour la recherche en santé au Canada.*

*Tout au long de 2010, Recherche Canada parrainera une série d'événements du Comité sur la recherche en santé\* avec des membres du Parlement en utilisant les données du récent sondage d'opinion publique pour encadrer les discussions concernant la valeur que représente la recherche en santé au Canada. Dans le cadre de son programme soutenu de lobbying direct auprès des membres du Parlement et des hauts fonctionnaires, Recherche Canada utilisera de nouveau ces données pour étayer sa position de principe concernant le déséquilibre dans les systèmes de recherche et d'innovation en santé.*

*\*Le Comité sur la recherche en santé de Recherche Canada est un comité non partisan qui se réunit sur la colline du Parlement trois à quatre fois par année. Il est présidé par le sénateur Wilbert Keon, du Parti conservateur, et coprésidé par M<sup>me</sup> Marlene Jennings, du Parti libéral et M. Luc Malo, du Bloc Québécois. Son but est de renseigner les parlementaires sur la proposition de valeur de la recherche en santé au Canada. Les membres du Comité deviennent nos futurs ambassadeurs sur la colline du Parlement.*

## Les gens

- Un programme de bourses de recherche postdoctorale sera créé par le biais des IRSC pour attirer au Canada des chefs de file en recherche. Le programme disposera d'un budget de 45 millions de dollars sur cinq ans.

*Commentaire : Bien que Recherche Canada fasse bon accueil à cet investissement pour des bourses postdoctorales prestigieuses visant à attirer les talents de haut niveau au Canada, notre organisation continuera, par ses efforts de lobbying direct et son programme de réaction aux politiques (p. ex., ses mémoires aux comités de la Chambre des communes), d'encourager le gouvernement à établir des programmes de perfectionnement professionnel subventionnés par l'État semblables à ceux qui ont précédé l'actuel programme de CRC. Ces programmes étaient beaucoup plus complets puisqu'ils comprenaient de l'aide pour le perfectionnement de la génération suivante de scientifiques tout au long de leur cheminement professionnel, de chercheurs scientifiques juniors à chercheurs intermédiaires, à scientifiques chevronnés et à cliniciens-chercheurs. Ils amélioraient aussi notre capacité de garder au Canada les talents les meilleurs et les plus brillants. En outre, sans un investissement accru dans la recherche brevetable par l'intermédiaire des IRSC, les chercheurs qui bénéficieront des bourses de recherche postdoctorale ne réussiront pas forcément à obtenir les dollars pour les projets dont ils auront besoin pour soutenir leurs recherches au Canada, de sorte qu'ils quitteront le pays pour poursuivre leurs travaux ailleurs.*

## Commercialisation

- Le gouvernement appuiera le transfert du savoir et la commercialisation au moyen de ressources supplémentaires permettant à des compagnies innovatrices de bénéficier des investissements dans la recherche, ce qui mènera à la création d'autres emplois de grande valeur et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens. Cela se fera grâce à plusieurs initiatives.

## Soutien aux petites et moyennes entreprises

- Le Programme d'innovation et de commercialisation dans les petites et moyennes entreprises devrait recevoir 40 millions de dollars sur deux ans pour établir un projet pilote dans le cadre duquel les ministères et organismes fédéraux utiliseront des prototypes de produits et de technologies conçus par des PME et en feront la démonstration. Des détails sur cette initiative seront annoncés au printemps de 2010.

## Autre soutien pour la recherche

- TRIUMF, le plus important laboratoire national du Canada en matière de recherche nucléaire et de physique des particules, recevra 222 millions de dollars sur cinq ans.

- Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté permettra d'accroître la collaboration entre les collèges et les entreprises locales pour effectuer de la recherche appliquée axée sur les besoins propres à ces entreprises. Les 15 millions de dollars supplémentaires aideront à renforcer les petites et moyennes entreprises grâce à l'innovation tout en aidant les jeunes Canadiens à se préparer pour les emplois de demain.
- L'initiative des grappes d'innovation régionales du Conseil national de recherches du Canada a reçu 135 millions de dollars sur deux ans pour favoriser la croissance économique régionale grâce à l'innovation et mettre à profit les investissements du Canada en recherche pour que l'ensemble des Canadiens puisse en tirer des avantages économiques et sociaux.
- Avec 100 millions de dollars tirés des ressources existantes de l'Agence spatiale canadienne, 497 millions de dollars seront investis sur cinq ans en recherche avancée, en développement technologique et en construction liés à RADARSAT.
- Le Programme de partenariats internationaux en science et technologie bénéficiera de 8 millions de dollars sur deux ans pour promouvoir la collaboration en recherche et développement avec des partenaires internationaux comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

#### **Autres dispositions intéressantes**

- Le budget renouvelle le financement annuel de 49 millions de dollars des agences de développement régional pour soutenir l'innovation partout au Canada.
- La Commission pour la réduction des tracasseries administratives examinera la réglementation fédérale dans les domaines où des réformes s'imposent le plus afin d'alléger le fardeau de l'observation et d'aider ainsi les petites et moyennes entreprises à mieux fonctionner.
- Un comité consultatif du secteur privé sur la petite entreprise et l'entrepreneuriat sera créé pour donner des conseils sur les moyens d'améliorer l'accès des entreprises à l'information et aux programmes fédéraux.
- L'obligation de déclaration pour des investissements comme ceux effectués par des fonds de capitaux de risque étrangers dans des entreprises canadiennes de haute technologie sera éliminée.
- Toutes les exigences en matière de contingent de versement imposées aux organismes de bienfaisance seront éliminées, sauf celles qui concernent l'obligation de verser annuellement un montant minimal de leurs placements et d'autres éléments d'actif qui ne servent pas directement aux activités de l'organisme de bienfaisance, pour les années financières se terminant le 4 mars 2010 ou après cette date.

*Commentaire : La suppression de cette exigence « augmentera beaucoup la flexibilité et réduira les tracasseries administratives », a dit Marcel Lauzière, président d'Imagine Canada, un groupe-cadre représentant 1 300 organisations qui a milité pour le*

*changement (Globe and Mail, 5 mars 2010). Les anciennes règles obligeaient les organismes de bienfaisance à déboursier une partie importante des dons qu'ils reçoivent chaque année, même si le moment n'était pas forcément approprié ou s'ils désiraient accumuler des fonds pour un projet important à plus long terme, a-t-il dit.*

*Le secteur des organismes de bienfaisance voulait aussi qu'Ottawa change les règles fiscales afin que les donateurs aient plus d'incitatifs pour faire des dons de propriété, qu'il s'agisse de chalets ou de terrains industriels, aux organismes de bienfaisance. Cela ne s'est pas produit. M. Lauzière prônait aussi un « crédit d'impôt extensible » qui aurait accordé un allègement fiscal plus grand aux individus qui avaient fait plus de dons qu'au cours de l'année d'imposition précédente. On considérait qu'il s'agissait d'un moyen d'encourager la philanthropie pendant une période de contrainte économique.*